

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un février deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Eric RIBIERE, Hervé VALADAS, Henri PALA, Bernard DUMONT, Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT, Roger DESROCHE, Dominique DUNAUD, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Bernard POUSSIN, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Christine RIFFAUD, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Catherine GAUTHIER, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Odette WENCLIK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Catherine CELESTIN, Maryse NAYROLLES, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012 – 047 : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES AU SYNDICAT MONTS ET BARRAGES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu le courrier du Syndicat Mixte Monts et Barrages, reçu le 23 mars 2011, demandant à la Communauté de Communes de Noblat de soumettre la modification statutaire au vote du Conseil Communautaire.

Vu le courrier du Syndicat Mixte Monts et Barrages, reçu le 13 février 2012, demandant à la Communauté de Communes de Noblat de désigner 2 représentants supplémentaires

Les statuts du Syndicat Mixte de Monts et Barrages prévoient la désignation de représentants en son sein pour la Communauté de Communes de Noblat.

Monsieur le Président annonce qu'il est nécessaire de désigner 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants pour siéger au Syndicat Monts et Barrages.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit les membres suivants pour siéger au Syndicat Mixte Monts et Barrages :

Titulaires	Suppléants
Patrick DESCHARLES	Valérie GIROIR
Bernard POUSSIN	Sylvie ALAMARGOT
Martine TANDEAU DE MARSAC	Gérard BEAUBIER
Hervé VALADAS	Jean-Pierre ESTRADÉ
Catherine CELESTIN	Arlette DEMAR
Bernard DUMONT	Daniel CHAPOULAUD
Alain FAUCHER	Henri PALA
Pierre LANGLADE	Michelle MONDIT
Jean-Pierre MORLON	Dominique DUNAUD
Jean-Luc HADJADJ	Sabine VINCENT

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2008 – 055

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 22 février 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES AU SYNDICAT
MONTS ET BARRAGES

Date de transmission de l'acte : 27/02/2012

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 27/02/2012

Numéro de l'acte : 2012-047 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120221-2012-047-DE

Date de décision : 21/02/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif

